

Paix et sécurité mondiales

Le président suppléant (M. Guilbault): Y a-t-il des questions au sujet des observations du député?

M. McKenzie: Monsieur le Président, je voudrais poser quelques questions à mon collègue, le député d'Edmonton-Sud (M. Roche). Il y a des gens qui campent devant la Chambre des communes depuis un peu plus d'un an. Ils campent sur la colline pour protester contre la mise à l'essai du missile de croisière en Alberta. Je dirais qu'un peu plus de la moitié des Canadiens s'opposent à la mise à l'essai de ce missile. D'autre part, la majorité des Canadiens appuient notre participation à l'OTAN. Maintenant que les campeurs ont passé un an devant la Chambre des communes, le député ne pense-t-il pas qu'ils devraient déménager et s'installer sur le terrain de l'ambassade de l'URSS? Le désarmement doit être bilatéral. Il doit se faire dans les deux sens. Nous avons tous saisi le message des campeurs et nous sommes tous pour le désarmement. Bien entendu, le problème vient des communistes. Je voudrais que le député nous dise s'il pense que nous devrions demander aux manifestants d'aller s'installer sur le terrain de l'ambassade de l'URSS pour un an afin de s'assurer que les Soviétiques saisissent à leur tour le message. Quant à nous, nous l'avons certainement compris.

Parler de désarmement c'est parler des armes nucléaires, monsieur le Président. Pour ma part, je voudrais que nous parlions aussi des armes traditionnelles. Celles-ci peuvent elles aussi faire des dommages considérables. Nous savons ce qui est arrivé aux villes d'Angleterre et d'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.

Je pense aussi que nous devrions discuter des armes chimiques quand nous parlons de désarmement. Nous ne manquons pas de preuves que les Russes ont recours aux armes chimiques en Afghanistan. Nous avons aussi été témoins de la guerre chimique entre l'Iran et l'Irak. J'aimerais savoir si mon collègue est d'avis que les pourparlers sur le désarmement doivent aussi porter sur ces deux questions.

Il est intéressant de noter, monsieur le Président, qu'en 1963 les néo-démocrates et les libéraux se sont ligüés pour renverser un gouvernement conservateur parce que celui-ci s'opposait à la présence d'armes nucléaires en sol canadien. En 1979, le député de Victoria (M. McKinnon), qui était alors le ministre conservateur de la Défense, s'est engagée à libérer le sol canadien de toutes les armes nucléaires avant 1982. C'est-à-dire, à faire disparaître les ogives nucléaires de Comox et d'ailleurs.

Enfin, les pourparlers de désarmement ont-ils pour but de convaincre les deux camps de former des équipes de surveillance afin que nous ayons la certitude qu'ils désarment en même temps?

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre. La présidence doute que la question concernant le camp de la paix ait quelque rapport avec le projet de loi à l'étude. Deuxièmement, je dois rappeler aux députés que les questions ou observations faites après le discours d'un opinant doivent avoir trait au contenu de ce discours.

M. Roche: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son intéressante série de questions. Je vais essayer d'être bref. Les gens qui se prononcent en faveur d'un désarmement équilibré, réciproque et véritable protestent aujourd'hui contre

la course aux armements où qu'elle se poursuive. Il faut évidemment condamner le déploiement des missiles soviétiques SS-20 en Europe, lequel a provoqué la riposte de l'OTAN avec les missiles de croisière et les missiles Pershing. Je crois que tous les observateurs sérieux et attentifs, comme le sera sûrement l'Institut pour la paix, vont reconnaître que c'est le renforcement des positions soviétiques qui a provoqué la réaction de l'OTAN. Nous devons mettre toute notre énergie à protester contre ce déploiement de forces.

Les campeurs pourraient certes déménager à l'ambassade de l'Union soviétique. J'ignore si cela servira à quelque chose. Peut-être serait-il utile qu'ils aillent soutenir devant l'ambassade soviétique le point de vue que mon collègue a exprimé. Pour ce qui est des campeurs sur la pelouse devant le Parlement, il me semble que ce qui est en cause est beaucoup plus important. C'est le droit démocratique des Canadiens de toutes les croyances de venir exprimer librement leurs idées sur la colline. Je tiens beaucoup à ce que rien ne vienne nuire au droit qu'ont les Canadiens de défendre leur cause, quelle qu'elle soit.

Les armes classiques doivent certes être réduites. Si nous voulons que le Canada contribue à la réduction de la force nucléaire dans le monde, nous devons abattre cette montagne nucléaire. Pour y arriver, il nous faudra, je crois, dépenser davantage pour améliorer nos forces traditionnelles. Ainsi, nous n'aurons plus à compter sur la force de dissuasion nucléaire. Comme les forces traditionnelles de l'OTAN laissent à désirer, elles devront être améliorées. Le Canada devra continuer à jouer le rôle qui est le sien à cet égard, comme il le fait déjà, je crois, avec une hausse de 3 p. 100 par année. Je n'ai pas qualité pour dire si cela suffit. Je ne fais que signaler que le Canada doit apporter son importante contribution.

• (1420)

Parlant des événements de 1963, nous n'aurions évidemment pas connu pareilles difficultés qui ont fait douter de notre position si l'on avait alors écouté le gouvernement conservateur. Au nom du gouvernement, le premier ministre a adopté une stratégie de suffocation à l'assemblée de l'Organisation des Nations unies sur le désarmement en 1978. Il n'est pas clair que nous respectons cette stratégie dans tout ce que nous faisons.

Même si je ne me préoccupe pas du passé, je crois que compte tenu de l'escalade constante de la course aux armements, classiques et nucléaires, une contribution canadienne importante serait d'améliorer les possibilités de contrôle. Cela comprendrait l'inspection sur place, initiative qui a été adoptée à la session de l'Organisation des Nations unies en 1978 et que nous devrions appuyer. Plus particulièrement, il faut améliorer les mesures de contrôle par satellite. Je crois que le Canada est fort bien équipé pour faire quelque chose dans ce domaine, compte tenu de sa technologie. Nous pouvons apporter là une contribution importante en améliorant les possibilités de contrôle dans le monde entier.

Le président suppléant (M. Guilbault): Une autre question pour le député de Winnipeg-Assiniboine.